



ASSOCIATION BELLE RIVE- Accompagnement à la scolarité CLAS 2021- 2022

publié le 20/09/2021 - mis à jour le 09/01/2023

L'Association Belle Rive, agréée Centre Social en partenariat avec le collège Agrippa d'Aubigné propose pour l'année scolaire 2021-2022 un accompagnement scolaire pour 24 enfants de classe de 6eme, 5eme et 4eme.

Les mardis et jeudis de 16h00 à 18h00.

Dans ses locaux au : 3 Rue du Cormier à Saintes.

L'accompagnement à la scolarité se compose à 50 % sur de l'aide aux devoirs et 50 % sur de l'ouverture culturelle. Ce temps peut prendre différentes formes en fonction des envies des jeunes, bénévoles ou parents qui le souhaitent. Pour exemple l'année passée il y a eu une initiation au graff, une sensibilisation à la vie de l'abeille, de la cuisine, de la boxe

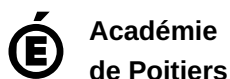
L'objectif est de transmettre aux jeunes une autre méthode d'apprentissage, de développer des capacités d'expression, de développer des compétences à travers les temps d'ouverture culturelle qu'ils peuvent réutiliser au niveau scolaire et cela dans le but de faciliter le bon déroulement de la vie scolaire du jeune et en favorisant les liens entre le collège et les familles.

Ce dispositif s'adresse à tous les élèves, en difficultés ou non, ce qui permet aussi l'entraide entre les jeunes. L'encadrement est assuré par une équipe de professionnels et de bénévoles formés.

Pour toutes informations complémentaires contacter Alexandre, animateur Jeunesse ou Marie Dupaquier, Éducatrice de prévention au 05 46 92 93 12.

Document joint

 [clas_college_agrippa_d_aubigne_2021-2022](#) (PDF de 798.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.